

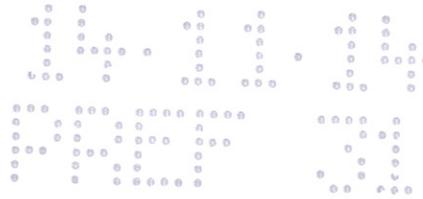
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89



Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 26
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 6

L'an deux mille quatorze et le 12 novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 6 novembre 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

Etaient présents : M.MARC PERE, M.YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC ,M.JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M.NICOLAS COSTES, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M.DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIERE, MME BRIGITTE COLOMIE, MME KATY COLDER, M.DENIS MOLET, MME ISABELLE GODEAS, M. LAURENT ORTIC , MME FLORENCE TOULZE, M.PATRICE ETAVE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M.JOËL FEULLERAT, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, , M.GILLES HOURQUET, MME ELISABETH ATTELAN.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), M. PHILIPPE BAUMLIN (Pouvoir donné à M NICOLAS COSTES), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à M.LAURENT ROUX), MME NADINE MAURIN (Pouvoir donné à MME CHRISTINE GENNARO-SAINT), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à MME BRIGITTE CABANES-MURITH), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN)

Etait absent excusé : M.ERWAN DANIEL

MME BRIGITTE COLOMIE a été élue secrétaire

DÉLIBÉRATION n°2014/158

Objet : Adoption de la motion de la Ville de Lespinasse relative à la Halte Ferroviaire

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal l'adoption de la motion relative à la Halte Ferroviaire, transmise par la ville de Lespinasse.

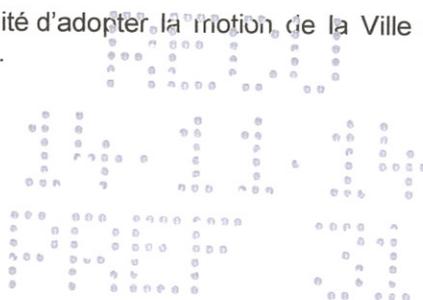
Décision

Le Conseil Municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité d'adopter, la motion de la Ville de Lespinasse relative à la Halte-Ferroviaire.



Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Jean-Marie VITRAC



- Transmis le 14 NOV. 2014
- Affiché le 14 NOV. 2014

Motion proposée par la Mairie de Lespinasse

Halte ferroviaire

UNE HALTE À LESPINASSE : Lespinasse - Toulouse actuellement 45 à 60 minutes... avec le RER, c'est 15 MN !

- C'est Toulouse – Matabiau en 15 minutes et un accès aux lignes du Métro A et B.
- C'est Montauban en 35 minutes, environ.
- C'est également un maillage vers le boulevard Urbain Nord, le Tramway, le futur Parc des Expositions et l'aéroport.

Lespinasse ne veut pas regarder les trains passer consciente que son avenir se joue maintenant. Le maire Bernard Sancé et son conseil municipal sont toujours mobilisés. Ils demandent la construction d'une halte estimant impensable que le futur RER prévu pour désenclaver nos villes ne s'arrête pas ici. Déçus par l'étude paysagère, ils estiment que celle-ci ne donne pas satisfaction d'un point de vue environnemental et écologique. Pour les élus et les associations de protection du Canal des Deux Mers et du patrimoine Lespinassois, RFF doit revoir sa copie. Au regard de la future réalisation, c'est une rupture du couloir écologique puisque seul le mot "artificiel" est retenu. Après l'implantation des voies, il ne subsistera qu'une minuscule bande végétale (côte Est de la voie). Il faut aussi que le mur acoustique disparaisse derrière le végétal et protéger les riverains. Enfin, la protection située devant le site Total doit être fermée des deux côtés contrairement au projet de RFF.

LESPINASSE VEUT SA HALTE ferroviaire

TOUS UNIS POUR L'AVENIR, TOUS PRESENTS POUR LE RASSEMBLEMENT !

Samedi 15 novembre 2014 à 10h, rendez-vous devant hôtel de ville.

JE ME MOBILISE POUR LES ACTIONS À VENIR...

RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC : JEUDI 6 NOVEMBRE À 19H30, SALLE DES FÊTES DE FENOUILLET.

RENCONTRE AVEC LA COMMISSION D'ENQUÊTE : 13 NOVEMBRE 2014 DE 15H À 18H & AVIS SUR LE REGISTRE MIS À DISPOSITION, À LA MAIRIE DE LESPINASSE.

RASSEMBLEMENT LE SAMEDI 15 NOVEMBRE, À 10H DEVANT L'HÔTEL DE VILLE.